

Acide benzoïque
SP-T-N-(ORG.)
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105312 / 105116
Nom commercial	: Acide benzoïque
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé

- : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 1 - Danger (CLP : STOT RE 1)

Éléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

- : Danger

- Mention de danger

- : H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

- : H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Conseils de prudence

- Généraux

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 17 / 3 / 2023

Remplace la fiche : 17 / 3 / 2023

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide benzoïque	: 100 env. %	65-85-0	200-618-2	607-705-00-8	01-2119455536-33-XXXX	Eye Dam 1 (H318) STOT RE 1 (H372) Skin Irrit. 2 (H315)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
En cas de malaise consulter un médecin.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats

- : Eau.
Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Poudre.
Dioxyde de carbone.
Mousse.

Risques particuliers

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Combustible.

La décomposition thermique génère :

Mon oxyde de carbone.

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

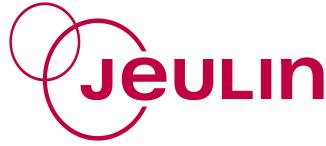
Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 1

Date : 17 / 3 / 2023

Remplace la fiche : 17 / 3 / 2023

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Acide benzoïque ; Acide phénylformique ; Acide benzène carboxylique.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Inodore.
- pH** : 2.8
- Poids moléculaire** : 122.12
- Point de fusion [°C]** : 121-123
- T°d'ébullition initiale [°C]** : 249 (1013 hPa)
- Densité** : (20°C): 1.32
- Pression de vapeur [hPa]** : (20°C) : 0,013
- Solubilité dans** : Eau. (25 °C) : 2,9 g/L
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Log P octanol / eau à 20°C** : Log POW : 1.88

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Chaleur. (température au dessus du point de fusion).
Sublimable.
- Matières à éviter** : Oxydants forts.
Agents réducteurs.
Bases fortes.
Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).
- Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë**
- **Inhalation** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
 - **Cutanée** : Irritant pour la peau.
 - **Oculaire** : Risque de lésions oculaires graves.
 - Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 2565 mg/kg (OECD 423)
 - Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : 2000 mg/kg (OECD 403)
 - Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : 12,2 mg/l 4h (OECD 402)
 - Irritation des yeux (lapin)** : Corrosif.
 - Toxicité chronique** : Inhalation. Poumons.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Sensibilisation** : Le produit ne provoque pas de sensibilisation.
- Effets cancérogènes** : Aucun agent suspecté cancérogène.
- Effets mutagènes**
- **Ames test** : Les tests mutagéniques sont négatifs.
- Toxicité vis-à-vis de la reproduction**
- **Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques**
- : Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 > 100 mg/L/72h.
Toxicité pour les poissons : L. Macrochirus CL50 : 44.6 mg/L/96h
- Persistante et dégradabilité**
- : Biodégradation rapide.
- Potentiel de bio-accumulation**
- : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
- Informations sur l'élimination**
- : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets**
- : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5
Révision nr : 1
Date : 17 / 3 / 2023
Remplace la fiche : 17 / 3 / 2023

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006